

OXYMAX HCl, 1000 mg/g, pulbere hidrosolubilă pentru soluție orală la viței, porcine și broileri

Autorisé

- Oxytetracycline hydrochloride

Identification du produit

Dénomination du médicament:

OXYMAX HCl, 1000 mg/g, pulbere hidrosolubilă pentru soluție orală la viței, porcine și broileri

Substance(s) active(s):

Disponible uniquement en [Anglais](#)

Espèces cibles:

Bovin (veau)

Porc

Poulet (poulet de chair)

Voie d'administration:

Administration dans l'eau de boisson/ le lait

Informations sur le produit

Substance(s) active(s) / Concentration:

Disponible uniquement en [Anglais](#)

1000.00 milligram(s) / 1.00 gram(s)

Forme pharmaceutique:

Poudre orale

Temps d'attente par voie d'administration:

Administration dans l'eau de boisson/ le lait:

-

Bovin (veau)

- Viande et abats. 8 day

-

Porc

- Viande et abats. 5 day

-

Poulet (poulet de chair)

- Viande et abats. 3 day

Code anatomique, thérapeutique, chimique, vétérinaire (ATCvet):

QJ01AA06

Conditions de délivrance:

Ces informations ne sont pas disponibles pour ce produit.

Statut de l'autorisation:

Valide

Autorisé en:

Roumanie

Description des conditionnements:

Disponible uniquement en Romanian

Disponible uniquement en Romanian

Informations complémentaires

Type d'autorisation:

Base légale de l'autorisation du produit:

Disponible uniquement en [Anglais](#) [Italian](#)

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché:

Dopharma B.V.

Date de l'autorisation de mise sur le marché:

9/04/2008

Site(s) de libération des lots du produit fini:

Dopharma B.V.

Autorité responsable:

Institute For Control Of Biological Products And Veterinary Medicines

Numéro de l'autorisation:

150191

Date de modification du statut de l'autorisation:

1/09/2025

Pour connaître les évènements indésirables rapportés concernant les médicaments vétérinaires, consulter ce site www.adrreports.eu/vet

Documents

Fichier combinant tous les documents

Ce document n'existe pas dans cette langue (français). Vous pouvez le trouver dans une autre langue ci-dessous.